



MAIRIE  
DE  
BUSSAC-SUR-CHARENTE  
17100

## DEMANDE DE RÉSERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE DE BUSSAC-SUR-CHARENTE

Je soussigné(e),

Nom (ou association) : \_\_\_\_\_

Prénom (ou représentant association) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ | | | | | | |

N° de téléphone : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/ Courriel : \_\_\_\_\_

**Demande à louer la salle municipale de Bussac-sur-Charente, du :**

**Date de début :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/ **date de fin :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/

Nature de la manifestation : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes prévu (*maximum autorisé par la commission sécurité : 130 personnes*) : \_\_\_\_\_

### Je m'engage,

- à payer la location au tarif fixé + cuisine OUI  NON  + vaisselle OUI  NON
  - à verser la caution demandée par chèque (300 €) (réparations des dégradations et remplacement du matériel manquant ou dégradé),
  - à fournir une attestation d'assurance locative,
  - à respecter et faire respecter la réglementation (voir règlement),
  - à remettre les locaux en ordre après usage,
- IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE FAIRE UN FEU D'ARTIFICE SANS AUTORISATION ÉCRITE PRÉALABLE DU MAIRE.**

*Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation relative à l'utilisation de la Salle municipale.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le locataire, Mme, M. \_\_\_\_\_  
(Signature)

----- *Partie réservée à la Mairie de Bussac-sur-Charente* -----

### **RÉCÉPISSÉ DE DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE DE BUSSAC-SUR-CHARENTE**

Je soussigné, Jean-Luc MARCHAIS, Maire de la commune de Bussac-sur-Charente, autorise :

\_\_\_\_\_ demeurant \_\_\_\_\_

suite à sa demande effectuée le \_\_\_\_\_ à utiliser la Salle municipale de Bussac-sur-Charente

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ à l'occasion \_\_\_\_\_

Salle :  
Cuisine :  
Vaisselle :  
Montant location :

Fait à Bussac-sur-Charente, le \_\_\_\_\_  
Le Maire,  
Jean-Luc MARCHAIS

#### Protection des données personnelles

Les données personnelles recueillies lors de la réservation font l'objet d'un traitement automatisé destiné à gérer la gestion des mises à disposition de la salle municipale et de la facturation correspondante. Le responsable de ce traitement est la commune de Bussac sur Charente. Ces informations sont réservées à l'usage des services municipaux concernés et ne sont conservées que pendant la durée nécessaire au traitement de votre demande. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en écrivant :

- par adresse mail à l'adresse : [mairie@bussac-sur-charente.fr](mailto:mairie@bussac-sur-charente.fr)
- par courrier à Mairie de Bussac sur Charente